

Transition vers les normes IFRS sur SAP®

Les normes IFRS en action !

La Commission européenne a annoncé son choix des normes **IAS/IFRS** pour permettre la comparabilité des comptes des entreprises européennes cotées.

Les normes comptables IFRS répondent à une volonté de normalisation internationale pour la publication des comptes consolidés et de lisibilité conforme aux attentes des marchés financiers. Elles privilégient une approche « bilan » à une approche « compte de résultat ».

L'objectif annoncé est une plus grande transparence dans les comptes des entreprises pour

faciliter le travail d'évaluation des analystes et investisseurs et la comparabilité de la performance des entreprises.

Qui est concerné ?

A terme, les IFRS concernent toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, et pas seulement les grands groupes, avec dans un premier temps, les groupes cotés et leurs filiales françaises et étrangères.

Puis dans une seconde phase, les groupes non cotés publiant des comptes consolidés.



Fonctionnellement, cette gestion est transverse à l'ensemble des processus métier.

Elle impacte toutes les fonctions et tous les métiers de l'entreprise.

BESOIN D'UNE
EXPERTISE METIER ?
01 73 04 92 34

IXerp
l'Art de décider

Les impacts par domaine fonctionnel

Cycle Comptabilité générale

Une gestion de plusieurs livres comptables parallèles en temps réel pour les différentes réglementations.

Cycle Immobilisations

Il existe de nombreuses divergences entre le PCG et les IFRS au niveau des immobilisations, notamment sur les points suivants : méthodes de calcul des amortissements, historisation des opérations, le leasing, l'approche par composants...

Cycle Trésorerie

La gestion des instruments financiers sera fortement impactée par la mise en place des normes IFRS et notamment la comptabilité de couverture.

Les systèmes gérant des couvertures de risque de change ou de risque de taux seront les plus impactés.

Le passage aux normes IFRS entraîne son lot d'évolutions à tous les process finance de l'entreprise, lui permettant de renforcer sa compétitivité.

Cycle Reporting/Consolidation

Les informations financières deviennent plus riches et les normes IFRS induisent de nouvelles exigences comme l'évaluation à la juste valeur, une nouvelle classification des instruments financiers, une production des informations trimestrielle (accélération de la production).

Panorama des IFRS et perspectives d'avenir

Les IAS/IFRS sont un ensemble de recommandations ayant pour objet une harmonisation au niveau international de l'information financière dans tous ses aspects, y compris comptable, pour une meilleure comparabilité et une meilleure transparence des états financiers publiés par les Entreprises et les Groupes.

L'approche SAP sur les normes

La nouvelle version **E.C.C.6** de **SAP®** permet de répondre aux exigences des normes internationales **IFRS**.



SAP® a mis en place des fonctionnalités standard visant la gestion de plusieurs livres parallèles pour différentes réglementations (Rédition parallèle des comptes).

Elle se complète d'une approche analytique comprenant des fonctions de comptabilité par centres de profit, une approche sectorielle exigée par les normes comptables IFRS.

Enfin, il est possible dans certains cas d'établir un compte de résultat analytique des ventes dans la comptabilité générale à l'aide de la dimension Domaine applicatif.

Le module immobilisation (**FI-AA**) permet la gestion de la norme **IAS 16** dont l'objectif est le traitement des immobilisations corporelles.

Des solutions innovantes sont apportées pour les contrats de location (**IAS17**) dans le cadre de location simple ou de location financement.

Enfin la gestion des investissements (**Module IM**) permet aujourd'hui de prendre en charge les processus de planification, d'investissement et de financement pour les investissements, tels que l'acquisition d'actifs immobilisés, les investissements dans la recherche et le développement, et les nouveaux programmes de gestion.



Asset Management sur SAP® Faites appel à nos Experts !

IXERP accompagne ses clients dans l'implémentation et la maintenance du **Module immobilisations SAP® (FI-AA)**. Notre expérience métier vous permet de sécuriser, réaliser et conduire vos projets avec succès.

RENSEIGNEMENTS
01 73 04 92 34

IXerp
l'Art de décider

L'IMPACT SUR VOTRE SYSTEME D'INFORMATION

Les adaptations du système d'information nécessitent la mise en œuvre d'outils informatiques qui permettent l'extraction de données plus nombreuses et souvent issues de bases de données disparates.

Les flux comptables classiques ne comportent à ce jour pas suffisamment d'informations pour satisfaire aux normes IFRS.

Les exigences d'une information financière sécurisée entraînent une réorganisation importante des procédures internes des entreprises et le renforcement corrélatif de la sécurité de leur système d'information.

La Newsletter IXERP

Redacteur : stephane.bensimon@ixerp.com

Tel : 01 73 04 92 34 - Fax : 01 79 75 93 37

Disponible sur www.ixerp.com